

**ACCORD POUR RUPTURE AMIABLE  
D'UN CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION**

Entre la société : **SFACS Industrie**  
Société Fluides Air Comprimé Services  
Sarl au Capital de 8000.00 €  
3085 rte de Montfalcon  
26350 MONTRIGAUD  
Tél. : 09 61 31 16 40 - Fax : 04 86 55 63 01  
Site Web : www.sfacs-industrie.fr  
Siret : 518 702 998 00023 - RCS Romans - FR 865 187 029 98

Et le salarié : P. CRETIER Robin  
11 allée du Rai P  
38500 VOIRON

Est décidé ce qui suit, par rapport au contrat de Professionnalisation enregistré à la Direction Départementale du Travail et de l'emploi sous le N° 466/E1/930257.

Est dénoncé d'un commun accord et sa résiliation prendra effet à compter du 31 mai 2016 à 17 heures.

La société SFACS INDUSTRIE s'engage à remettre en cette date à ROBIN CRETIER

- Un certificat de travail,
- Une attestation pour son éventuelle inscription à l'ASSEDIC,
- Son règlement pour solde de tout compte.


Chacune des parties s'engage à ne pas ester en justice pour dénoncer les faits de la présente résiliation.

Le présent document est établi en quatre exemplaires destinés à :

- Chacune des parties,
- A SUP FORMATION,
- A l'OPCA.

Fait pour servir et valoir ce que de droit :

le Montfalcon à 31/05/16

LE SALARIE  
Nom Prénom CRETIER Robin  
Signature 

L'ENTREPRISE  
Nom Prénom P. BALAZARD Alain  
Signature P. BALAZARD  
**SFACS Industrie**  
Société Fluides Air Comprimé Services  
Sarl au Capital de 8000.00 €  
3085 rte de Montfalcon  
26350 MONTRIGAUD  
Tél. : 09 61 31 16 40 - Fax : 04 86 55 63 01  
Site Web : www.sfacs-industrie.fr  
Siret : 518 702 998 00023 - RCS Romans - FR 865 187 029 98